



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE  
ET POPULAIRE



Au service  
des peuples  
et des nations

## Termes de références pour les services d'un prestataire individuel (IC)

**Projet :** Elaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles associées en ligne avec la Convention sur la diversité biologique et son Protocole de Nagoya en Algérie

### I. INFORMATION GENERALE

<i>Intitulé de la mission :</i>	Expert national en élaboration des bases de données et en organisation de l'information sur les RG et les CTA (EN7)
<i>Référence :</i>	IC003/2017
<i>Type de contrat :</i>	<input type="text" value="Individual Contract"/>
<i>Durée du contrat :</i>	15 semaines
<i>Durée de la mission :</i>	15 semaines réparties sur 48 mois
<i>Lieu :</i>	Alger et autres wilayas (Algérie)
<i>Date prévue de début :</i>	Dès que possible.
<i>Superviseur:</i>	Sous la supervision de l'analyste au programme du PNUD et du Directeur National du Projet, l'expert national en information et en gestion de la base de données relative aux connaissances traditionnelles et aux ressources génétiques, collabore activement avec le Coordonnateur National du Projet (CNP) et le conseiller technique du projet.

### II. CONTEXTE DU PROJET

Le Gouvernement de l'Algérie pilote un projet pour l'élaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles associées, en conformité avec les dispositions de la Convention sur la diversité biologique et le Protocole de Nagoya, en Algérie. Ce projet bénéficie du financement du FEM, avec un cofinancement du PNUD et du Gouvernement Algérien.

De par sa taille et son emplacement géographique, l'Algérie est un pays important en termes d'écosystèmes et de diversité des espèces. Ceci en fait un pays attrayant pour les bio prospections, et fournit un potentiel à explorer pour la création de nouvelles richesses et favoriser le développement, conformément à la nouvelle stratégie nationale révisée pour la diversité biologique (SPANB).

La Convention sur la diversité biologique (CDB), dans son article 15, vise à définir le droit international sur la relation entre les fournisseurs et les utilisateurs des ressources biologiques et génétiques. Dans ce contexte, un régime d'accès et de partage des avantages (APA) représente une occasion pour renforcer considérablement les objectifs et les mesures de conservation de la biodiversité, en permettant la création de ressources additionnelles pour l'utilisation durable. Cependant, l'Algérie ne dispose actuellement que d'une

ébauche d'un cadre juridique non fonctionnel qui régit la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, et le partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques en particulier.

En effet, en 2014, une Loi-cadre sur les ressources biologiques a été adoptée, mais l'absence de textes d'application constituant un cadre réglementaire d'APA national cohérent n'a pas permis l'utilisation des RG et le partage des avantages. Aussi, un régime d'APA efficace doit être développé, suite à une large consultation avec les parties prenantes, devant faciliter l'accès aux ressources génétiques et permettre le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation durable au profit de la biodiversité et des fournisseurs de ces ressources.

Le développement de ce cadre juridique et institutionnel exige la mise en œuvre rapide et efficace de la loi sur les ressources biologiques de 2014 et l'harmonisation avec les instruments juridiques et réglementaires en vigueur concernant les ressources génétiques et biologiques. Le cadre devrait être en conformité avec la convention sur la diversité biologique et le Protocole de Nagoya, prenant en compte d'autres processus internationaux pertinents. Il doit également bénéficier du soutien nécessaire pour renforcer les capacités nationales dans divers domaines, en vue d'une mise en œuvre efficiente aux niveaux national et local.

C'est dans ce contexte que le Projet FEM-PNUD a été lancé. Son objectif est de consolider les actions de conservation et d'utilisation durable des ressources génétiques et des savoirs traditionnels associés en Algérie à travers le développement et la mise en œuvre d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès et le partage des avantages (APA), conformément aux dispositions de la CDB et du Protocole de Nagoya.

Pour atteindre ces objectifs, le projet sera axé sur deux composantes principales, comme suit :

1. Développer une politique nationale, et un cadre juridique et institutionnel ;
2. Renforcer les capacités des institutions nationales compétentes.

Le PNUD Algérie, en partenariat avec la Direction Générale des Forêts, auprès du Ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, recrute un candidat qualifié pour le poste mentionné ci-dessous. Le contrat d'un an renouvelable sera fondé sur les résultats et sur une évaluation positive des résultats du titulaire. Les conditions d'emploi dépendront du type de contrat proposé.

### III. TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Expert national en élaboration des bases de données et en organisation de l'information sur les RG et les CTA (EN7)), recruté pour le Projet et placé sous l'autorité de l'Analyste au programme PNUD et du Directeur National du Projet, en étroite collaboration avec le Coordonnateur National du Projet, aura des tâches techniques (100%)

#### **Objectifs :**

Le consultant est chargé de la conception de la structure et du fonctionnement d'un Système de Gestion de Bases de données sur l'APA (SGBD), appropriées à chaque type d'enregistrement et en fonction des besoins d'utilisation.

Ce SGBD inclut, entre autres, un système de contrôle de la saisie et de la qualité des données (issues d'enquête ou d'autres sources de données), la mise en place des mises à jour diverses sur les données relatives aux différentes bases de données, ainsi que l'élaboration d'un guide d'utilisation des bases de données.

#### **PRINCIPALES TACHES**

L'expert national en élaboration des bases de données et en organisation de l'information sur les RG et les CTA (EN7), recruté pour le Projet et placé sous l'autorité de l'Analyste au Programme PNUD et du Directeur National du Projet, travaille en étroite collaboration avec le Coordonnateur National du Projet et le Conseiller technique du Projet . Il devra :

- Effectuer la révision générale des données et informations organisées sous forme de base de données;

- Concevoir la structure des bases de données appropriées à chaque type d'enregistrement et en fonction des besoins d'utilisation, en concertation avec le Coordonnateur National de Projet et le Point Focal de l'APA et du Centre d'Echange ;
- Les bases de données peuvent être de nature connexe ou indépendante, consultables à souhait et évolutives. Elles porteront notamment sur:
  - o Les lois et mesures réglementaires relatives aux ressources génétiques, aux CTA et à la propriété intellectuelle ;
  - o Les accords enregistrés sur l'accès et le partage des avantages issus de l'utilisation des RG et des CTA;
  - o La liste des bases de données et registres en ligne existants sur les RG et les CTA en Algérie et à l'étranger;
  - o Les principales collections *in situ* et *ex situ* de ressources génétiques existant en Algérie, et faire l'état des lieux pour leur conservation à moyen et à long terme ;
  - o Selon la disponibilité des informations, une base de données des principes actifs et des propriétés biochimiques de ressources génétiques nationales;
  - o Les CTA aux RG nationales;
  - o La liste d'experts nationaux en APA mise à jour régulièrement;
- Élaboration des écrans de saisie pour tenir compte des spécificités linguistiques algériennes;
- Élaboration d'écrans complémentaires relatifs aux nouvelles fiches établies;
- Mise en place d'un mécanisme efficace de gestion des saisies déplacées pour la reconstitution de la base de données : transfert, réception et regroupement de la base de données (niveau national et régional) ;
- Mise en place d'un système de sécurité des données, d'initialisation et de fonctionnement du logiciel garantissant un minimum d'autonomie des utilisateurs;
- Définition et mise en place du paramétrage de l'ensemble du système pour intégrer le cadre juridique national sur l'APA dans le contexte algérien;
- Définition et mise en place des différentes éditions;
- Conception et proposition du système de contrôle de saisie et de la qualité des données d'enquête ainsi que des états d'anomalies à éditer par nature d'enquête pour les travaux d'apurement des fichiers;
- Élaboration d'un guide d'utilisation des bases de données;
- Assistance pour la formation du personnel de l'UGP et du Centre d'échange algérien pour l'utilisation du Système de Gestion de Bases de données sur l'APA (SGBD).

#### IV. PRODUITS ATTENDUS (LIVRABLES)

- CD d'installation du logiciel de Gestion des Bases de Données sur l'APA en Algérie entièrement fonctionnel (4 exemplaires);
- Un guide complet d'utilisation du logiciel portant sur la présentation générale du logiciel et de son architecture, la saisie des données, la mise à jour des données, les éditions de données, la gestion des saisies déplacées et les reconstitutions de la base de données, la gestion des sauvegardes.
- Contribuer à la préparation du document final.

#### V. COMPÉTENCES

##### **COMPÉTENCES PRINCIPALES**

- Avoir au moins un diplôme d'Analyste programmeur développeur en Informatique ;
- Avoir une expérience avérée et des références pertinentes dans l'élaboration de Systèmes de Gestion de Base de Données (SGBD) ;
- Avoir des expériences avérées en conception de logiciel de gestion en matière de comptabilité publique et spécifiquement en gestion ;
- Avoir une bonne connaissance et la maîtrise du fonctionnement des logiciels de gestion environnementale serait un atout.

#### VI. QUALIFICATIONS

<b>Education:</b>	Diplôme d'analyste programmeur, développeur en informatique.
<b>Expérience:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir une expérience avérée et des références pertinentes dans l'élaboration de Systèmes de Gestion de Base de Données (SGBD) ;</li> <li>- Avoir des expériences confirmées en conception de logiciel de gestion en matière de comptabilité publique et spécifiquement en gestion ;</li> <li>- Avoir une bonne connaissance et la maîtrise du fonctionnement des logiciels de gestion environnementale serait un atout.</li> <li>- Une bonne connaissance de la CDB, du Protocole de Nagoya, du Protocole de Carthagène, et de la protection des CTA est un atout.</li> </ul>
<b>Langues:</b>	La parfaite maîtrise du français et de l'arabe est requise et la connaissance de l'anglais est un atout.

## VI. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE

### **OFFRE TECHNIQUE**

- CV ou P11 (annexe 4) dûment rempli et signé indiquant au moins trois personnes de référence ;
- Formulaire de confirmation d'intérêt et de disponibilité (annexe 3) dûment rempli et signé.
- Note méthodologique expliquant l'approche proposée pour l'exécution de la mission, ainsi qu'un plan de travail (calendrier).

### **OFFRE FINANCIÈRE**

L'offre financière doit être forfaitaire pour la réalisation des produits attendus (livrables) selon le calendrier d'exécution proposé pour cette mission. L'offre doit être exprimée en Dinars algériens.

N.B. : Les frais de participation aux travaux d'ateliers prévus par le projet sont à la charge du projet.

## VII. CRITERES D'EVALUATION DE L'OFFRE

Les offres seront évaluées en deux étapes selon les critères suivants :

### **A. EVALUATION TECHNIQUE**

<b>Critère technique</b>		<b>Note</b>
1	Diplôme d'analyste programmeur, développeur en informatique.	15
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir une bonne expérience avérée et des références pertinentes dans l'élaboration de Systèmes de Gestion de Base de Données (SGBD) ;</li> <li>- Avoir des expériences confirmées en conception de logiciel de gestion en matière de comptabilité publique et spécifiquement en gestion.</li> </ul>	35
3	Avoir une connaissance avérée et la maîtrise du fonctionnement des logiciels de gestion environnementale.	20
Total		70

### **B. ÉVALUATION FINANCIÈRE**

Les offres qualifiées ayant obtenues 70% du total des points à l'évaluation technique passeront à l'évaluation financière. Chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec l'offre financière la moins disante (Fm) de la manière suivante :  $NF = 100 \times Fm / F$  (F étant le prix de l'offre financière).

Les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique et 30% pour la proposition financière), pour aboutir à une note globale (NG).

Le marché sera adjudgé à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité).

## VIII. DÉPÔT DES CANDIDATURES

- Les candidat(e)s intéressé(e)s voudront bien adresser leur candidature en indiquant la référence à l'adresse suivante : **procurement.project.dz@undp.org** **30 jours après la publication de cet avis.**
- *Seules les candidatures répondant aux critères susmentionnés seront prises en considération.*